

## Procédure de prise en compte d'un stagiaire en situation de handicap

### Objectifs

- Pouvoir renseigner sur l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.
  - Mettre en œuvre des solutions pour accueillir et former les personnes en situation de handicap.
- En tant qu'organisme de formation, Go élan doit pouvoir : renseigner, accueillir, accompagner et former des participants en situation de handicap.

### Référent handicap à Go élan

Mme BLERVAQUE Gaëlle : pour la mise en œuvre des solutions pour accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions.

### Assistant du référent handicap à Go élan

Mme MINY Caroline : pour la prise de contact avec les stagiaires et toutes les questions administratives.

### Demande d'un stagiaire en situation de handicap

- 1) Demander au stagiaire, après la finalisation de son inscription, de préciser son type et son niveau de handicap.
- 2) Demander quels sont les équipements et les accompagnements que nous pouvons mettre en place.
- 3) Demander quels sont les équipements ou les accompagnements qui seront apportés par le stagiaire.
- 4) Mettre en place tout ce qui est nécessaire pour l'accueil du stagiaire.
- 5) Faire le nécessaire auprès des prestataires (salle, formateur...) pour accueillir le stagiaire dans les meilleures conditions.

## Aides à la formation

Les aides ne sont accordées que si le RQTH (=Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) est dans sa période de validité.

- **AGEFIPH** pour les stagiaires salariés du secteur privé. Prescription faite par le conseiller Pôle emploi, Cap Emploi ou de la mission locale. La demande de financement peut aussi être adressée par l'entreprise. L'aide est accordée prioritairement pour le financement des actions de formation préalables à la qualification ou pour la compensation du handicap. Elle concerne le coût pédagogique. L'aide est cumulable avec les aides de droit commun. L'AGEFIPH ne fait que du financement, sur étude du dossier individuel. Elle ne donne pas d'information sur les moyens à mettre en œuvre pour adapter le poste de travail. Pour cela, elle oriente vers le médecin du travail.
  
- **FIPHFP** pour les stagiaires salariés du secteur public. Domaine : reconversion professionnelle afin de favoriser leur maintien dans l'emploi public. Prescription faite via sa e-plateforme. Le financement porte sur les frais pédagogiques, sur une partie de la masse salariale de l'agent et sur les frais afférents à la formation. L'aide est cumulable avec les aides de droit commun.

## Formation au handicap des nouveaux formateurs

Réunion lors de laquelle le « Livret Qualiopi à destination de nos formateurs » est présenté. Elle est suivie d'un échange où le nouveau formateur peut poser toutes ses questions au référent handicap.

## Exemples d'actions à mener

- Personne en situation de déficience visuelle :
  - Proposer un livret de formation avec une diapositive par page au lieu de deux, avec une écriture plus grosse.
  - Proposer une tablette avec la présentation grossie lors de la formation.
  
- Personne sourde ou malentendante :
  - Faire appel à une personne qui pourra signer lors de la formation. La contacter en amont afin de voir quels sont ses besoins.
  - Nous essayons tant que possible de filmer les séquences théoriques pour les remettre à disposition avec des sous-titres.